

# COMPTE RENDU DU PROJET ASSOCIATIF 2019

## 1-Rapport moral

### Rapport moral :

La bonne gestion du sanitaire apicole ne pouvant se faire que par une prophylaxie adaptée de l'ensemble des apiculteurs d'un territoire, le but de notre association le GDSA-29 peut être résumé en 4 actions principales :

- Vulgariser les connaissances apicoles et diffuser les informations utiles en vue de concourir à l'assainissement du cheptel.
- Aider les adhérents par tous les moyens qui seront jugés nécessaires pour lutter efficacement contre les maladies et les causes de mortalité des abeilles.
- Favoriser, patronner ou susciter toutes initiatives ayant pour but la lutte contre les maladies et les causes de mortalité des abeilles.
- Sauvegarder les intérêts des adhérents.

En retour les adhérents ont également quelques actions à réaliser :

- déclarer au groupement et aux services vétérinaires toutes les ruches peuplées qu'ils possèdent.
- déclarer au responsable local toutes les maladies réputées contagieuses dont sont atteintes les ruches dès qu'elles sont constatées.
- faciliter dans toute la mesure de leurs moyens, les inspections ou opérations que les représentants des services vétérinaires ou TSA jugeront utiles d'effectuer dans leurs ruchers.

Pour réaliser nos objectifs, voici les moyens utilisés :

- La communication par le biais de courriers postaux, par mail, par téléphone et sans oublier le site Web du GDSA-29.
- Les formations par les stages dispensés dans les locaux du LEP du Nivot et au rucher école, les réunions délocalisées.
- La vulgarisation de sujets sanitaires ou généraux lors de l'assemblée générale et de l'université d'automne ou par des revues apicoles (abonnement à l'adhésion).
- La gestion d'un PSE (Programme sanitaire d'élevage) qui est issu d'un agrément de vente de produits pharmaceutiques pour le traitement de la varroase. Cet agrément renouvelable tous les cinq ans, délivré par l'administration permet au GDSA de fournir les adhérents en produits antivarroa).
- La possibilité d'assurer l'activité apicole et les ruches (contrat Groupama).

Le fonctionnement de l'association passe d'une part, par une gestion financière qui doit être équilibrée chaque année, et d'autre part par la participation des bénévoles qui font vivre ses différentes activités. Il faut pas mal de monde pour gérer l'administratif (GDSA, Section apicole de GDS Bretagne, FNOSAD, Administration, etc.), les stages, les distributions de médicaments, les différents événements, la gestion du rucher école, les visites PSE par les TSA. J'adresse un grand merci à toutes ces personnes sans qui rien ne serait possible. Si vous souhaitez également nous aider, vous pouvez nous contacter soit par téléphone soit par le formulaire de contact sur le site du GDSA 29.